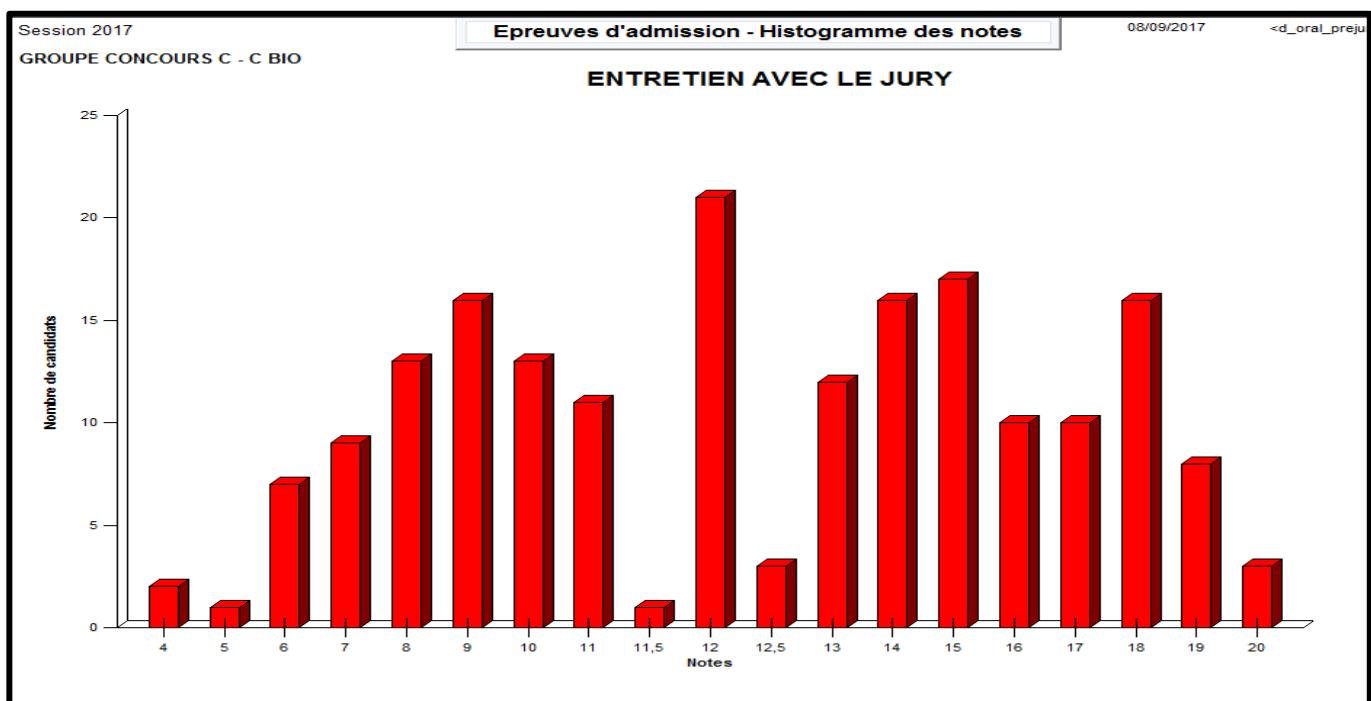


CONCOURS C - SESSION 2017
RAPPORT DE L'ÉPREUVE D'ENTRETIEN AVEC LE JURY

• **Effectifs et notations de l'épreuve**

Il y a eu très peu de désistement parmi les candidats admissibles à l'entretien (2 sur 191). Les notes obtenues à cette épreuve d'entretien avec le jury s'étendent de 4 à 20 avec une moyenne de 12,61 et un écart-type de 3,86. A l'issue de l'épreuve, il n'y a pas eu de différence notable entre les notes attribuées par les différents jurys.

| Spécialités | Moyennes | Ecart types | Notes Min | Notes Max |
|------------------------------|----------|-------------|-----------|-----------|
| C BIO (189 candidats) | 12,608 | 3,858 | 4,0 | 20 |
| C ENV (73 candidats) | 14,582 | 3,243 | 8,0 | 20 |



• **Remarques générales**

D'une durée de 30 minutes, l'épreuve d'entretien avec le jury s'est déroulée du 19 au 23 juin 2017 dans les locaux d'Agro-Paris-Tech, site de Paris.

Cette année 114 places sont ouvertes au concours « Agro » et 56 au concours « Véto ».

Le jury remarque d'excellents candidats avec des projets professionnels très originaux, souvent très précis, solides et témoignant d'une grande maturité (plusieurs notes de 20/20 ont été attribuées cette année).

• **Déroulement de l'épreuve**

Il est attendu du candidat une prise de parole d'une durée de 8 minutes maximum pour la présentation de son parcours et de son projet professionnel.

Cette première phase est suivie d'un temps d'échanges basé sur des questions posées par le jury.

Dans l'ensemble, les candidats ont respecté leur temps de présentation même si certains l'ont largement sous-utilisé. D'autres par contre semblent considérer qu'il faut placer un maximum de renseignements en un minimum de temps. Ce qui semble être totalement contre-productif. Le jury préfère favoriser le dialogue plutôt que le monologue.

Le « par cœur » est à proscrire et a été globalement moins présent cette année que les autres années. L'utilisation d'un chronomètre n'est pas indispensable car elle semble plus perturber le candidat plutôt que lui apporter une aide au niveau de la gestion du temps.

- La fiche d'information remise par le candidat en début de séance limite la prise de notes du jury et permet de se concentrer sur l'oral. Elle est généralement bien complétée à l'exception de la mention de l'année d'ATS bio qui est souvent manquante (intentionnellement en cas de redoublement?) ainsi que des activités extra-scolaires souvent mal renseignées. Les jurys constatent une amélioration de la qualité de l'orthographe. Les candidats gagneraient à sortir d'une présentation trop linéaire de leur profil et projet en suivant leur fiche et à tenter une présentation plus originale.
- Le jury a été très attentif à l'investissement réel des candidats dans les activités associatives, sportives et culturelles, et plus généralement, à leur ouverture aux autres. Il s'intéresse aussi au raisonnement autour du futur choix d'école : cela lui permet de compléter l'information des candidats, et de s'assurer de la bonne adéquation entre le projet exprimé et le choix futur. Cependant peu d'étudiants arrivent à se projeter au-delà de l'obtention du diplôme, ils restent très centrés sur la période d'études.
- La motivation et le projet professionnel restent encore souvent à mieux préciser et mieux définir : ils sont souvent présentés en lien très fort avec le(s) stage(s) effectué(s) ou les projets tutorés. Le jury a alors du mal à discerner si le stage s'inscrit dans un projet professionnel déjà en partie élaboré, ou si le projet professionnel est la conséquence du stage.

REMARQUE :

Des mots clés récurrents tels que « agro-écologie », « bien-être », « environnement durable », « conseil auprès des agriculteurs », « vétérinaire rural », « vétérinaire mixte » délibérément mis en exergue par beaucoup de postulants mais qui pour certains correspondent à des concepts bien vagues voire extrêmement flous; pour certains le conseil se résume notamment à une action de communication voire de contrôle ou de surveillance. Certains candidats tentent maladroitement de justifier leur attrait pour l'agronomie par des liens plus que lointains avec le monde agricole.

- Un certain nombre d'étudiants ayant tout misé sur le projet ENV et ayant échoué négligent trop la présentation du projet professionnel alternatif (Agro) et s'exposent à de mauvaises appréciations : connaissance insuffisante des cursus et options des Ecoles sélectionnées, projet inconsistant ou ne reposant sur aucune connaissance /compétence avérée, aucune prise de contact /aucun stage préalable en rapport avec le projet.

Si la culture technique est assez bonne, la culture générale reste trop limitée. Malheureusement Internet semble être la principale source d'informations privilégiée. Quand la lecture est évoquée, elle se limite souvent aux ouvrages lus dans le cadre de la formation. Préférez la franchise (on a le droit de ne pas aimer lire) plutôt que de s'enliser dans des argumentaires peu convaincants.

Suggestion générale : privilégier la spontanéité, la créativité, l'originalité voire la prise de risque. L'importance du temps accordé au travail scolaire est régulièrement donnée comme explication ce qui traduit hélas trop souvent un manque de réelle curiosité personnelle.

Concernant le choix d'Ecole, les candidats ne doivent pas limiter leur recherche aux informations obtenues des anciens élèves ayant intégré telle ou telle école : ces informations donnent souvent une vision partielle et limitée de la diversité qu'offrent nos écoles. Pour les valider, il est souhaitable de recueillir d'autres témoignages auprès de personnes travaillant dans le secteur, et d'autres anciens diplômés. Nous insistons sur l'importance à accorder à la lecture des notices écrites d'information des écoles, aussi bien pour les candidats que pour les enseignants des classes de prépa. Ces informations couplées aux sites internet des écoles permettent, non seulement de s'informer sur l'enseignement, mais aussi sur les thématiques de recherche développées de manière plus spécifique par chaque école. Les candidats ne doivent pas se contenter des mots clés ou des seuls titres des spécialisations ou dominantes pour effectuer leur choix, mais doivent aller voir les contenus, les écoles offrant parfois des spécialisations similaires mais présentées de façon différente.

Joël SCHER, Pascal ARNE, Lydie GUILIONI, Jean Louis PELLERIN, Pierre SANS, Florence TEXIER.